

Lundi 10 septembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

440 VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE RECRUTÉS DANS L'ACADEMIE DE CAEN

L'académie de Caen recrute 440 volontaires en service civique. Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ouvre 20 000 missions de service civique universel sur l'ensemble du territoire national, pour l'année scolaire 2018-2019.

>Qu'est-ce que le service civique universel ?

Le service civique, c'est :

- un engagement volontaire d'une **durée de 8 mois** environ sur une même année scolaire d'octobre ou novembre et jusqu'à juin. Il est ouvert à tous les jeunes de 18 à 25 ans, sans conditions de diplôme ;
- un engagement à accomplir une **mission d'intérêt général au sein d'une école, d'un collège ou d'un lycée.**
- une mission qui donne lieu au **versement d'une indemnité** (l'engagement de service civique n'est pas incompatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel).
- l'engagement d'un binôme de volontaires chaque fois que possible pour le bon déroulement de la mission et en particulier lorsque la mission s'effectue devant élèves.

>Quelles sont les missions du volontaire dans l'Éducation nationale ?

Pour l'année 2018-2019, les services civiques peuvent se voir attribuer les missions suivantes :

- contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes à l'école primaire ;
- accompagner des projets d'éducation à la citoyenneté ;
- contribuer à des actions et projets dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle et du sport ;
- contribuer à des actions et projets d'éducation au développement durable ;
- contribuer à l'organisation du temps libre des internes en développant des activités nouvelles ;
- promouvoir des actions de sensibilisation dans le champ de la santé au sein des établissements scolaires ;
- contribuer à la lutte contre le décrochage scolaire ;
- participer à une meilleure information des élèves sur l'orientation ;
- contribuer à l'animation de la vie lycéenne ;
- contribuer à l'inclusion des élèves en situation de handicap.

>Comment devenir volontaire en service civique ?

Les offres de mission sont consultables sur le [site de l'agence nationale du service civique](#).

>> Les personnes intéressées par une mission dans un établissement scolaire devront transmettre leur candidature à la direction académique du département concerné **jusqu'au 24 septembre 2018**.

Les entretiens de recrutement auront lieu **entre le 21 septembre et le 5 octobre 2018**. Les personnes recrutées comme volontaires exerceront leur mission du 5 novembre 2018 au 5 juillet 2019.